

Albarine infos

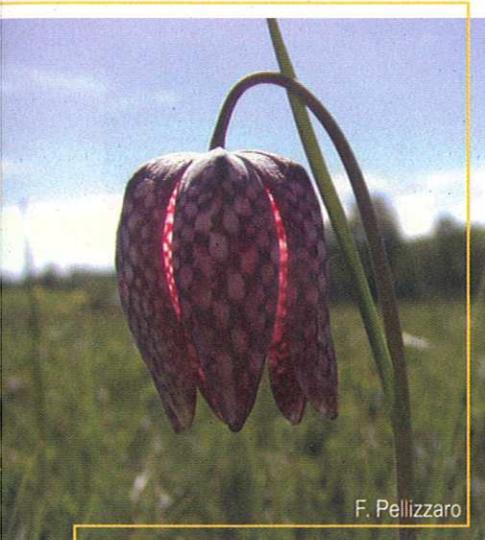
N°3 Avril 2006

Trait d'union entre plaine et montagne

Chacun de nous connaît la chanson "Jolies montagnes de mon Bugey...", c'est la pluie qui tombe sur celles-ci qui alimente l'Albarine mais aussi tous les milieux associés.

Le syndicat regroupe les 26 communes du bassin versant de l'Albarine, son action s'exerce dans de nombreuses directions : Assainissement, Protection contre les inondations, Mise en valeur des espaces naturels, Aménagements piscicoles et Sensibilisation des scolaires.

Fritillaire pintade



F. Pellizzaro

Toutes ces actions sont inscrites dans le contrat de rivière qui engage les financeurs qui s'investissent différemment suivant les actions proposées ; l'Etat, l'Europe, l'Agence de l'eau, la Région, le Conseil Général mais aussi les pêcheurs apportent des subventions indispensables aux projets retenus, le solde étant partagé entre les communes concernées.

Le syndicat a renouvelé son équipe dirigeante et a consolidé ses finances. La rigueur financière et une recherche permanente de nouveaux financements ont été les priorités de l'année 2005.

Nous vous présentons à la suite le bilan intermédiaire, après trois ans d'activités, et les projets à venir pour les deux dernières années du contrat de rivière.

Poursuivons nos efforts, nos petits enfants en profiteront.

Le président, Jacques MAGDELAINE

SOMMAIRE

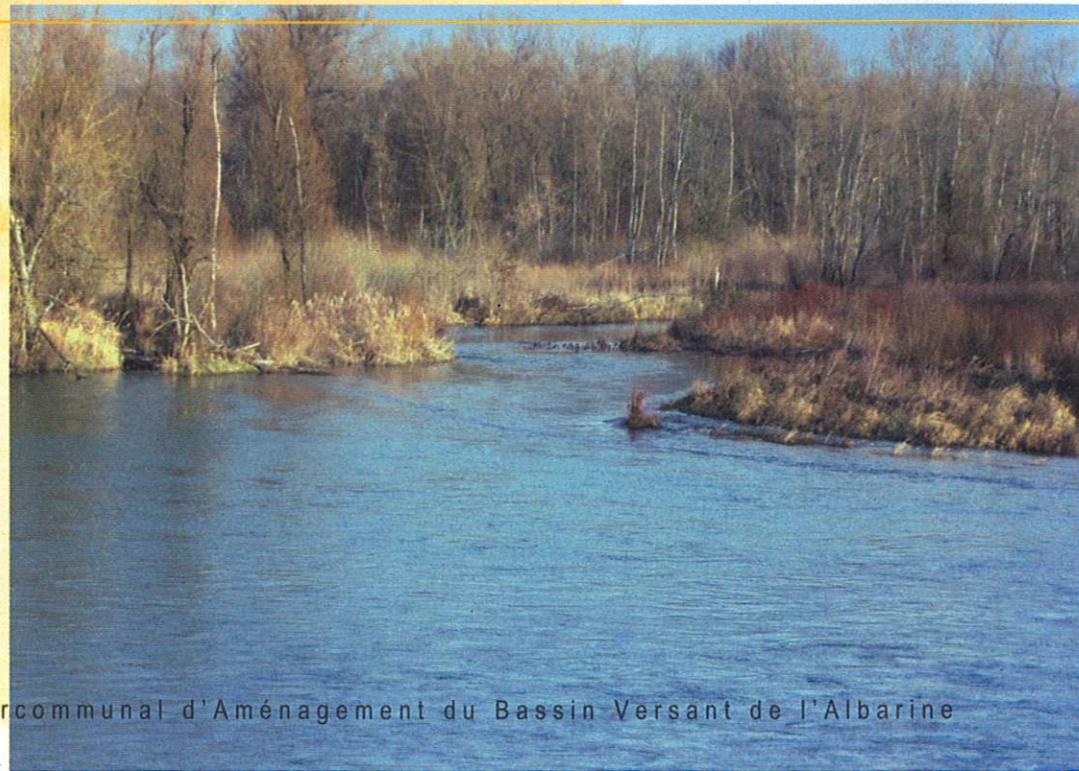
Bilan
intermédiaire
du Contrat
de Rivière Albarine
..... Page 2-3

La réalité
du Contrat
..... Page 4-5

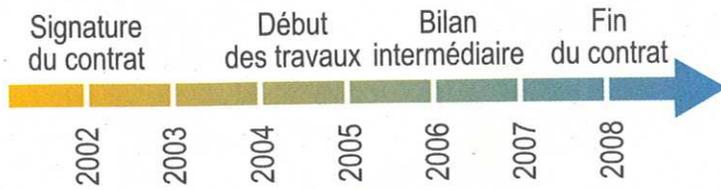
Les tourbières :
une chance
pour notre bassin
versant
..... Page 6-7

Station
de compostage
..... Page 8

Confluence Albarine - rivière d'Ain



Bilan intermédiaire du contrat de rivière de l'Albarine



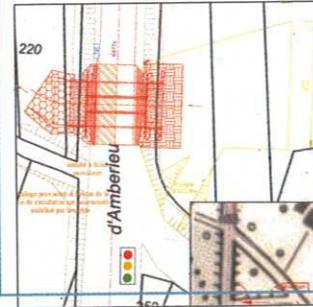
Etude de la reconnexion d'une zone d'expansion de crue à Torcieu en cours de réalisation



Station de compostage du STEASA à réaliser en 2006



Dalot sous RD77 à Bettant à réaliser en 2006



Aménagement du seuil de St Rambert en Bugey réalisé en 2005



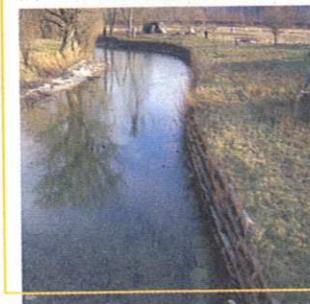
Entretien de la ripisylve programmé en 2006



Confortement de berge à St Maurice de Rémens réalisé en 2004



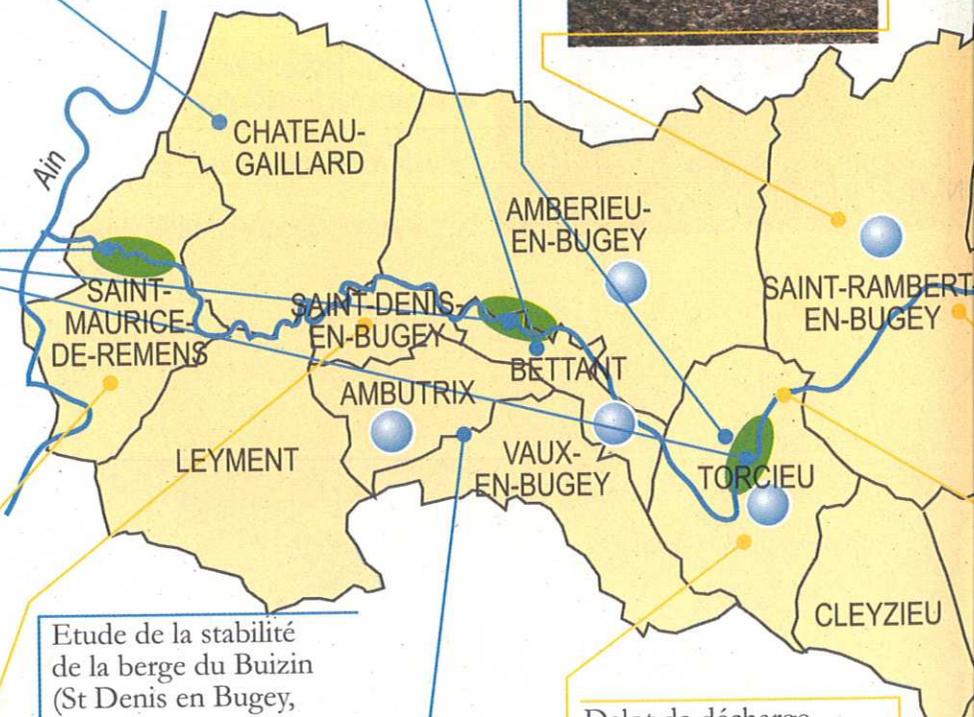
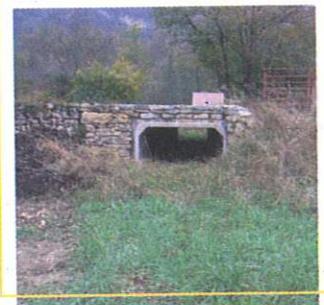
Confortement de berge à St Denis en Bugey réalisé en 2004



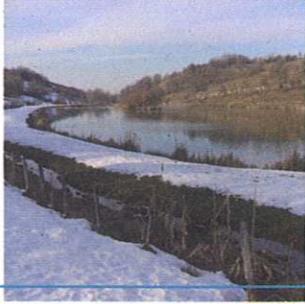
Etude de la stabilité de la berge du Buizin (St Denis en Bugey, Ambutrix, Vaux en Bugey) en cours de réalisation



Dalot de décharge à Torcieu réalisé en 2004



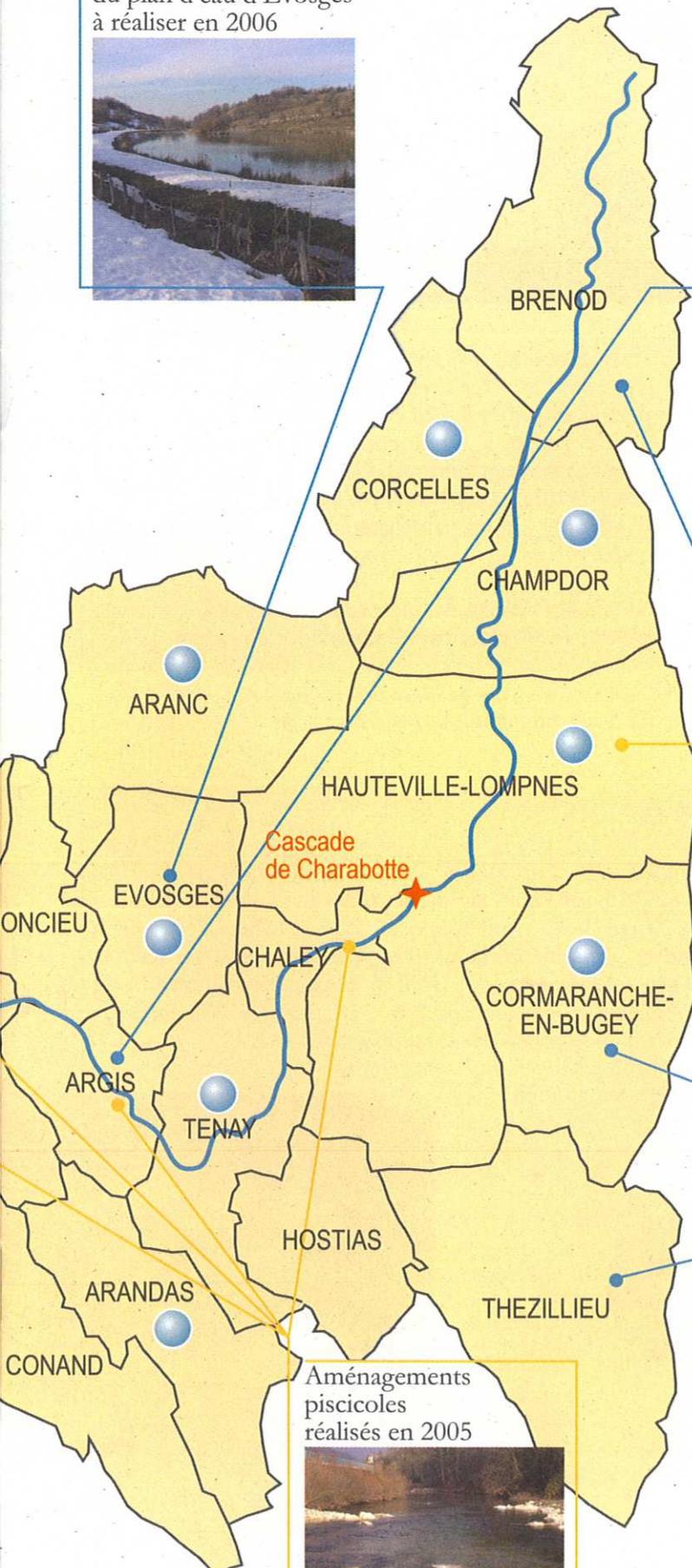
Aménagement du plan d'eau d'Evosges à réaliser en 2006



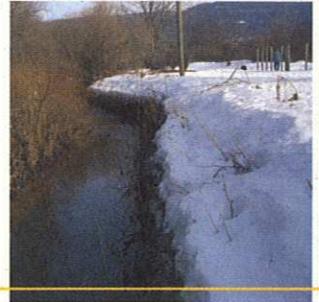
Aménagement du seuil d'Argis à réaliser en 2006



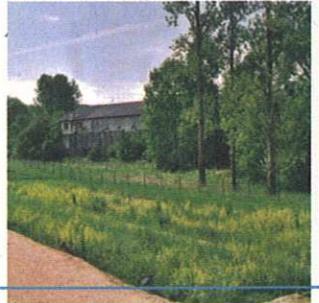
- Actions réalisées
- Actions à réaliser



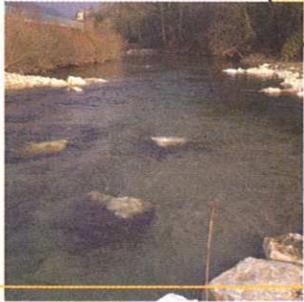
Confortement de berge sur la Mélogne Hauteville Lompnes réalisé en 2005



Station d'épuration en lit planté de roseaux à Brénod, Thézillieu et Cormaranche en Bugey à réaliser



Aménagements piscicoles réalisés en 2005

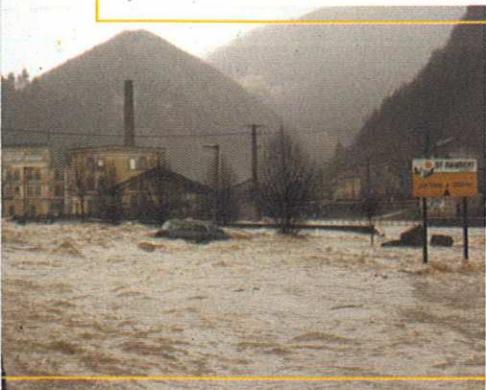


- Sensibilisation des scolaires dans 101 classes de 13 communes. 80 animations sont programmées en 2006 et 2007.



Le contrat de Rivière Un outil de gestion, de collecte de fonds et de solidarité

Crue de 1990 à Saint Rambert



Un outil de gestion...

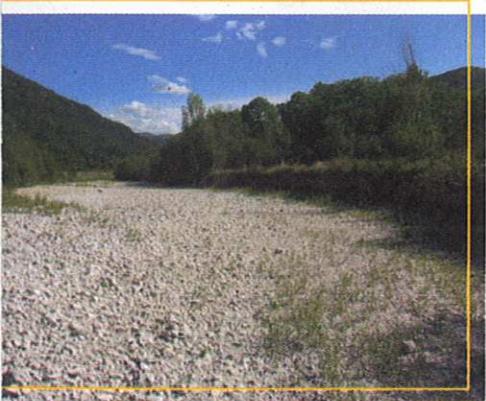
Le Contrat de Rivière a permis d'unifier les 26 communes du bassin versant afin de réaliser les travaux nécessaires à la réduction des inondations et à la protection et mise en valeur des milieux naturels. Cette union s'exprime par la solidarité financière intercommunale et par une prise de conscience du lien entre l'amont et l'aval de l'Albarine. Ce mode de gestion, aujourd'hui évident, n'existait pas il y a quinze ans.

L'absence de fortes crues dans les quinze dernières années ne doit pas nous faire oublier l'importance de la gestion concertée ainsi mise en place.

La prévention des prochaines crues et la gestion des sécheresses récurrentes nécessitent la poursuite de notre engagement solidaire.

... et de collecte de fonds

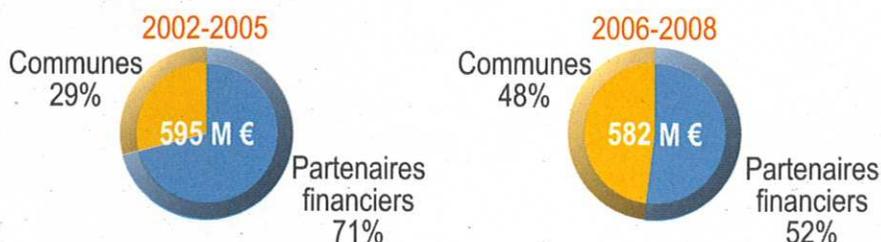
Au-delà de notre solidarité intercommunale, l'ensemble des actions inscrites au Contrat de Rivière de l'Albarine sont subventionnées par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil Régional Rhône Alpes, le Conseil Général de l'Ain, l'Etat et par l'Europe (FEDER). De plus certaines actions sont subventionnées par les pêcheurs (AAPPMA locales et Fédération de Pêche de l'Ain) et la SNCF.



Lit à sec de l'Albarine

Quelques chiffres explicatifs

Répartition des financements



Ces investissements indispensables pour la gestion des crues et la protection des milieux aquatiques n'auraient jamais pu être réalisés par la collectivité sans la mise en place du Contrat de Rivière.

Les difficultés de mise en œuvre n'ont fait que renforcer la solidarité et la pertinence du syndicat.

Pour tous compléments d'informations sur les actions réalisées et à venir, consulter notre site Internet

www.albarine.com





Le seuil de Saint Rambert Des travaux difficiles mais un résultat satisfaisant

Après plus d'une année les travaux du seuil sont terminés. La vanne est électrifiée et l'automate permet son ouverture en cas de montée des eaux. La passe à poisson est déjà fréquentée par les truites qui recherchent les meilleures zones pour le frai.

Après la crue de l'été 2004 interrompant les travaux, la situation était difficile. Une longue négociation avec l'entreprise PETRISSANS et les partenaires financiers a permis de relancer les travaux à l'automne 2005 et cette fois les conditions atmosphériques ont été clémentes.

Le coût total de l'opération de 200 000 € HT est supérieur de 20% au projet initial mais heureusement l'Agence de l'Eau, la Région Rhône Alpes et l'Etat nous ont accordé des subventions exceptionnelles d'un montant global de 29600 € qui viennent s'ajouter aux subventions du Conseil Général et des pêcheurs. Le projet est finalement subventionné à 80 % et la part des communes est restée stable.

Avec de la persévérance, le projet a été mené à bien à la grande satisfaction de tous. Les efforts du syndicat vont désormais s'attacher à la réussite des travaux similaires qui seront engagés en 2006 sur la commune d'Argis.

Pourquoi une passe à poisson ?

La création d'une passe à poisson était indispensable pour que les truites et les ombres soient libres de leurs déplacements entre St Maurice de Rémens et Argis. Cette possibilité de mouvement leur permet de choisir les meilleures zones de frai et favorise le brassage génétique naturel des espèces. Le nombre de poissons de l'année suivante devrait en être considérablement augmenté.

Pourquoi l'électrification des vannes ?

La vanne de St Rambert était fermée depuis plus de 50 ans. Lors de fortes pluies, le niveau de la retenue montait et l'Albarine inondait le terrain de rugby puis se déversait sur la RN 504. L'ouverture de la vanne permet aujourd'hui d'abaisser le niveau d'eau et d'éviter les débordements sur ce secteur.



B. Grosjean

Frai de truites



Une date à retenir

Le 17 et 18 juin se déroulera le Championnat de France de pêche à la mouche 1ère division sur le parcours de l'AAPPMA de l'Albarine entre St Rambert en Bugey et Chaley. De nombreux participants locaux tenteront de conquérir ce titre.

Venez les supporter !



Passe à poissons
de Saint Rambert

Les tourbières : Une chance pour notre bassin versant

L'Albarine prend sa source sur le plateau d'Hauteville-Brénod au sein d'un ensemble de tourbières. Ces milieux originaux, capables de faire naître une rivière, jouent un rôle irremplaçable dans le cycle de l'eau et pour la biodiversité.



Combe Leschaux

Du Goulet au Loup à Genevray, les tourbières de l'Albarine sont toutes concentrées sur le plateau d'Hauteville-Brénod. Le climat, la topographie, mais aussi l'action ancienne des glaciers, font de ce plateau un lieu propice à l'une des plus fortes concentrations de tourbières de Rhône-Alpes. Concentration toute relative puisqu'elles n'occupent que 2 % de la surface du plateau.

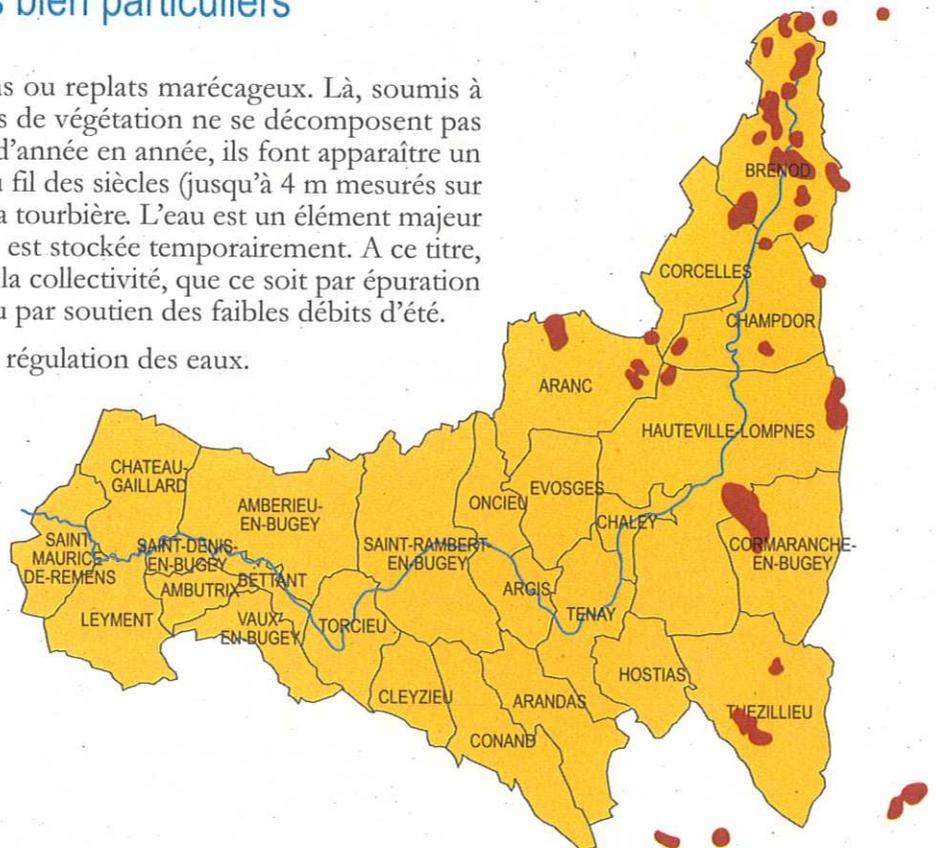
Les tourbières, des marais bien particuliers

Elles se forment dans les dépressions ou replats marécageux. Là, soumis à l'action de l'eau et du froid, les débris de végétation ne se décomposent pas ou peu. En s'accumulant lentement, d'année en année, ils font apparaître un sol original, la tourbe, qui s'épaissit au fil des siècles (jusqu'à 4 m mesurés sur le marais de Jarine) et qui caractérise la tourbière. L'eau est un élément majeur de composition des tourbières où elle est stockée temporairement. A ce titre, elles rendent de nombreux services à la collectivité, que ce soit par épuration des eaux, par écrêtement des crues ou par soutien des faibles débits d'été.

En somme, les tourbières facilitent la régulation des eaux.



L. Boudin
Swertia pérenne



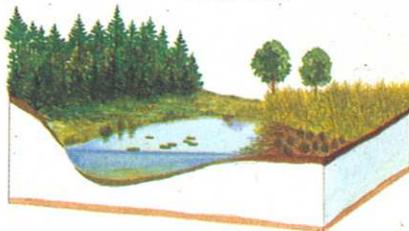
La création d'une tourbière sur 15000 ans

-15000 ans



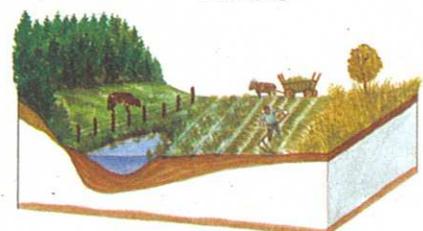
Creusement d'un lac par des glaciers

-4000 ans



Lac avec la tourbe en création au fond

-100 ans



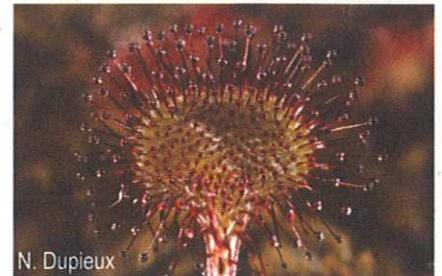
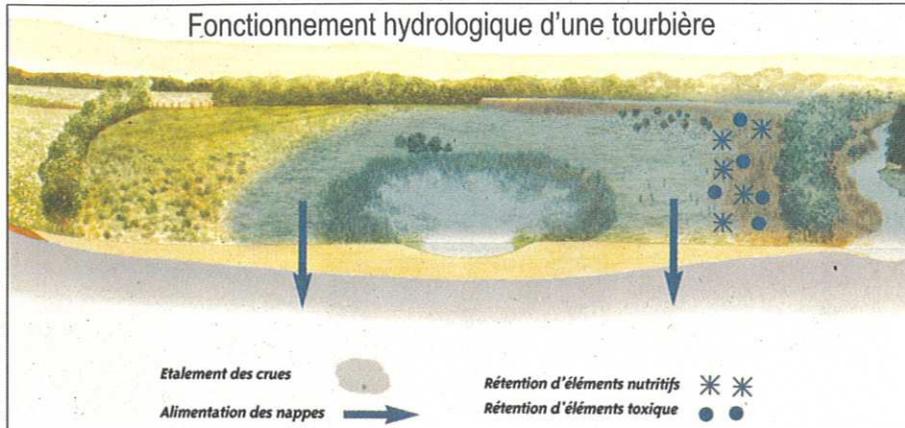
Tourbières avec résidu du lac

Des conditions de vie rudes



Damier
N. Dupieux

Dans un climat froid et humide, sur un sol peu nutritif, plantes et animaux sont obligés de s'adapter. Ainsi plusieurs espèces sont spécifiques aux tourbières. La droséra à feuilles rondes en est un exemple spectaculaire. Pour pallier le manque de nourriture disponible dans le sol, cette plante est devenue carnivore. Heureusement sa petite taille ne lui permet d'attirer dans ses pièges gluants que de petits insectes. Iris de Sibérie, Swertie, Canneberge, Oeillet superbe, etc... : les exemples d'autres plantes spécifiques aux tourbières ne manquent pas sur le bassin versant de l'Albarine.



N. Dupieux

Droséra à feuilles rondes

Des sites naturels à retrouver



Marais de Jarine

Faute de connaître ces rôles importants joués par les tourbières, ces dernières sont parfois considérées comme des zones inutiles et nombre d'entre elles ont subi des drainages profonds ou des remblaiements, qui détruisent à jamais plusieurs siècles d'évolution naturelle.

De manière plus insidieuse, les tourbières s'appauvrissent lorsqu'elles ne sont plus entretenues. C'est actuellement le cas pour la plupart des tourbières de l'Albarine. Le contrat de rivière lance aujourd'hui une action pour favoriser l'entretien de ces milieux, en collaboration avec les agriculteurs, la Société d'Economie Montagnarde de l'Ain et le Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels. Cela permettra de valoriser le rôle social des agriculteurs et de préserver durablement les infrastructures naturelles que sont les tourbières.



Etang des loups

Pour en savoir plus:
www.cren-rhonealpes.fr
www.pole-tourbieres.org
www2.ecol.ucl.ac.be/tourbiere/

Les tourbières sont souvent des propriétés privées d'accès difficile. Cependant, pour apprécier plus en détail les richesses de ces milieux, vous pouvez visiter le marais de Vaux, sur les communes d'Hauteville-Lompnes et Cormaranche en Bugey. Un sentier faisant le tour du marais a été aménagé au départ du plan d'eau des Lésines, il est ouvert du 1^{er} juillet au 15 septembre.

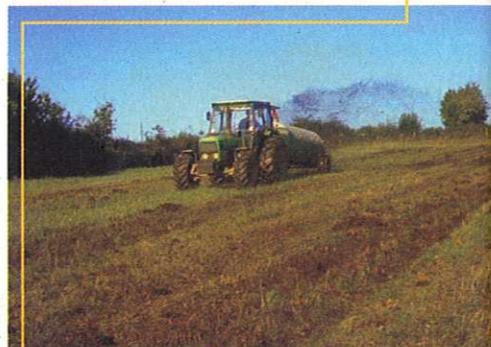
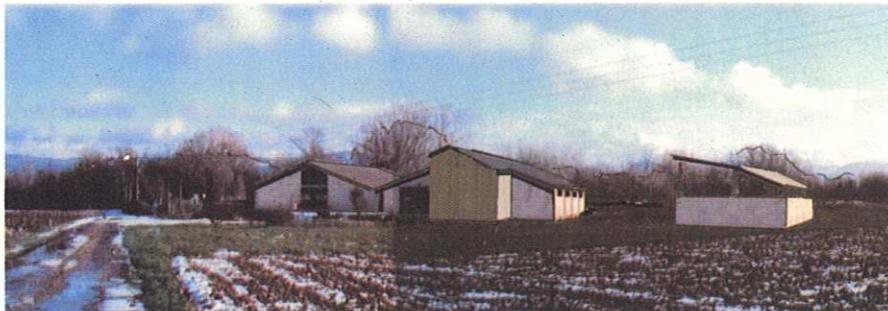
La station d'épuration du STEASA ... efficace jusqu'aux boues

La Station d'épuration du STEASA (Syndicat du Traitement des Eaux d'Ambérieu-en-Bugey et de son Agglomération) récolte et traite les eaux usées des communes d'Ambérieu en Bugey, St Denis en Bugey, Ambutrix, Château Gaillard et Douvres et, plus récemment, grâce aux financements obtenus dans le cadre du contrat de rivière, des communes de Torcieu et St Rambert en Bugey.

Ce traitement produit chaque année 2500 tonnes de boues, jusqu'à présent épandues, après avoir été mélangées à de la chaux (réduction des mauvaises odeurs) sur des terrains agricoles, ceci afin de les enrichir.

Cette "valorisation" des boues a montré ses limites : l'apport de chaux présente peu d'intérêt vis-à-vis de l'enrichissement des terrains déjà calcaires ; les boues, pâteuses, ne sont pas faciles à épandre et ne bénéficient pas d'une bonne image auprès des riverains ou encore des filières agro-alimentaires.

La solution de valorisation des boues par compostage a donc été étudiée : les boues sont alors mélangées à du bois déchiqueté, puis mises en fermentation contrôlée. Le compost ainsi obtenu peut alors être stocké et devient un produit "noble", d'utilisation aisée et plus riche en azote, donc plus adapté aux besoins de fertilisation des sols de notre région.



Epandage de boues



Hommage à M. Fernand GARIOUD, Président fondateur du SIABVA, qui vient de nous quitter. Il a été à l'origine du Syndicat de l'Albarine qui a fédéré les 26 communes du bassin versant suite aux inondations tragiques de 1991. Que sa famille et ses proches trouvent ici l'expression de notre gratitude.

SIABVA

Mairie : 01230 St Rambert en Bugey

Tél. 04 74 37 44 34

Directeur de publication : J. MAGDELAINE, président du SIABVA

Rédaction : SIABVA

Crédits photos : CREN de l'Ain, B.Grosjean, R. Mathon

Conception réalisation : SIABVA

Impression : Imprimerie FONTAINE

